

May 9, 1973

**Letter, Bureau de Liaison des Forces Centristes
Sud-Vietnamiennes to the Secretary General**

Citation:

"Letter, Bureau de Liaison des Forces Centristes Sud-Vietnamiennes to the Secretary General", May 9, 1973, Wilson Center Digital Archive, S-0442-0365-01, United Nations Archives and Records Management Section. Obtained for CWIHP by Charles Kraus.
<https://wilson-center-digital-archive.dvincitest.com/document/118402>

Summary:

The Bureau de Liaison des Forces Centristes Sud-Vietnamiennes transmits to the Secretary General a note of the Republic of Vietnam's adherence to the Paris Peace Accords.

Credits:

This document was made possible with support from Leon Levy Foundation

Original Language:

French

Contents:

Original Scan

~~ENCLOSURE ATTACHEE~~

ỦY BAN LIÊN LẠC CÁC LỰC LƯỢNG TRUNG TÂM MIỀN NAM VIỆT NAM
BUREAU DE LIAISON DES FORCES CENTRISTES SUD-VIETNAMIENNES

Mr. Guyon

Le 9 Mai 1973

MAY 16 1973

ACTION *l*

A Son Excellence Monsieur le Secrétaire
Général de l'ONU aux Etats-Unis

1	<i>Mr. NAMO (HAN)</i>
2	<i>Mr. Hennig</i>
3	<i>Mr. Guyon</i>
<input checked="" type="checkbox"/> Action Completed	
<input type="checkbox"/> - Acknowledged	
<input type="checkbox"/> - No Action Required	
INITIALS <i>AG</i>	

P0240 VINA

Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-jointe une note sur les conséquences qui peuvent résulter de la position négative de la République du Vietnam (Saïgon) concernant l'application de l'accord du 27 Janvier 1973.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre haute considération.

ant

Nguyen Huu Chau
Ancien Ministre

ho thong minh

Ho Thong Minh
Ancien Ministre

4072

I

Quatre-vingt-dix jours après l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, la démonstration est faite par le gouvernement de Saïgon lui-même qu'il entend tenir les clauses politiques de cet accord pour lettre morte.

Les Forces Centristes Sud-vietnamiennes rappellent que le 9 Avril 1973 elles ont déjà attiré l'attention des gouvernements des états membres de la Conférence de Paris, garants de la paix et de l'autodétermination des populations sud-vietnamiennes, sur les conséquences graves de la stratégie d'obstruction du gouvernement de Saïgon, qui peut être facilement interprétée comme une volonté délibérée de maintenir le statu quo de façon définitive.

L'opinion vietnamienne est parfaitement consciente que le gouvernement de Saïgon spéculé sur le soutien du gouvernement des Etats-Unis en cas de reprise des hostilités, confondant ainsi l'avenir d'un régime "créé pour la guerre, nourri par la guerre" avec l'avenir d'une population à la limite de ses souffrances, que la révélation récente d'un certain nombre de scandales financiers dans les milieux proches du pouvoir, militaires et civils, n'est pas faite pour conforter.

Les Forces Centristes Sud-vietnamiennes dénoncent ce genre de spéculation qui va à l'encontre des objectifs de l'Accord du 27 Janvier, dont la Conférence Internationale a la haute mission de garantir l'exécution.

II

Il doit être également constaté que les déclarations du porte-parole du gouvernement de Saïgon, qualifiant les propositions du Général Minh du 1er Mai de "vagues et déraisonnables" manquent totalement de sérieux.

Nos revendications, comme celles du Général Minh, pour ce qui concerne l'application des clauses politiques de l'Accord, sont parfaitement claires. Nous avons précisé que les questions de politique et les questions relatives aux forces armées font l'objet de dispositions différentes, respectivement les articles 11 et 12, d'une part, et 13 de l'autre, et que si les responsables ont le désir sincère de s'engager dans le processus de paix et de réconciliation, il convient de ne pas retarder les solutions des premières au motif que les secondes constitueraient un préalable.

Nous estimons que les déclarations de la délégation du GRP à La Celle Saint-Cloud du 25 Avril 1973, aux termes desquelles " elle est disposée à engager des discussions sur les six points de ses propositions avec toutes les tendances politiques et religieuses" méritent d'être examinées de façon approfondie.

Pour avoir suggéré que les consultations de La Celle Saint-Cloud soient élargies aux forces politiques autres que ce qu'il est convenu d'appeler les deux parties sud-vietnamiennes, les Forces Centristes sudvietnamiennes ne peuvent qu'accueillir ces propositions comme la manifestation d'un progrès dans la recherche des procédures appropriées pour un règlement satisfaisant des problèmes politiques, selon un véritable esprit de démocratie.

III

Enfin, il y a lieu de rappeler que l'article 14 de l'Accord de Paris dispose que "le Sud-Vietnam, dans ses relations extérieures, applique une politique de paix et d'indépendance". Il est évident que le refus par le gouvernement de Saïgon de reconnaître l'existence d'une troisième composante égale en droits et en devoirs aux deux autres vise non seulement à empêcher les forces politiques qui s'en réclament de contribuer à la consolidation de la paix, à la mise en oeuvre du droit d'autodétermination des populations, mais vise aussi à consolider le régime militaire en place à Saïgon et à maintenir l'esprit de "bloc militaire" auquel les signataires de l'Accord se sont engagés à mettre fin avant même la réunification du Vietnam.

Ceci nous apparaît comme parfaitement contraire à l'intérêt national.

Définissant ainsi notre position, nous souhaitons que les grandes puissances comprennent :

a/ que les Vietnamiens, dans leur immense majorité, sont parfaitement conscients que leur pays ne connaîtra une paix définitive que dans la mesure où les grandes puissances ne cherchent pas à faire du Vietnam et des pays du Sud-Est de l'Asie un enjeu;

b/ que le choix que nous avons fait de reconstruire notre pays dans l'indépendance et la démocratie, sur la base du nationalisme, des valeurs sociales de notre culture et de notre idéal d'humanité - car il n'y a pas de démocratie sans esprit d'humanité - ne peut que servir la cause de la paix internationale dans la région.